



COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2024

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le vingt mars deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : BANCEL Béatrice Secrétaire de séance élu : FORISSIER Johan
- en exercice :	14	
- présents :	13	
- votants :	13	
Convocation en date du :		
08 mars 2024		
Affichée le :		
08 mars 2024		

N° 2024D208	AVENANT N° 4 CONTRAT MAITRISE D'ŒUVRE - CABINET RÉALITÉS
--------------------	---

Monsieur le Maire rappelle que par décision du Maire du 22/09/2020 et par délibération du Conseil Municipal du 08/07/2021, la maîtrise d'œuvre pour le projet "requalification des rues St Pierre/la Quintaine/St Roch, rue des Liseurs, rue des Canuts – Programme 2021-2023" a été confié au bureau d'études REALITES urbanisme et aménagement.

Le marché de maîtrise d'œuvre s'élevait à 72.865 € HT (87.438 € TTC).

Monsieur Sylvain SERVY, adjoint et membre de la Commission Voirie, présente cet avenant n° 4 ayant pour objet l'insertion des travaux de la Rue des Montagnes du Matin, la reprise du dossier de consultation des entreprises, la décision de lancer l'opération en deux appels d'offres et l'arrêt de la nouvelle estimation définitive des travaux.

Le montant de l'avenant n° 4 s'élève à 9.607 € HT, ce qui porte le marché de maîtrise d'œuvre à 82.472 € HT (98.966,40 € TTC).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur SERVY.

APPROUVE l'avenant n° 4 au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec le bureau d'études REALITES, d'un montant de 9.607 € HT, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer le présent avenant ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Le Secrétaire de Séance
Johan FORISSIER

ROZIER EN DONZY, le 25/03/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE